

La gare de Briare

Pierre Door, député, et Eric Asselineau, sénateur, nous prient d'insérer dans le dossier de la gare de Briare régulièrement au devant de la loi. Depuis plusieurs mois, alors que les réponses claires et précises ont été données à la demande de Jean-Pierre Door et du sénateur Eric Dolige par Hervé Apparu, secrétaire d'Etat, apportant des informations précises et très précises venant de la SNCF et de son directeur unique Bussereau, secrétaire des transports.

Les réponses ont été rendues publiques avant les élections régionales. Certains n'ont pas hésité par

à dire qu'ils les connaissaient et qu'ils les connaissent. Ils ont interpellé à nouveau les députés (SNCF et Ministre) afin de leur faire savoir que leurs interventions permettent de sauver la gare et son fonctionnement.

Nouvelle demande par Jean-Pierre Door, le 27 avril au Sénat (voir notre précédente édition) à M. Apparu, secrétaire d'Etat, apportant des informations précises et très précises venant de la SNCF et de son directeur unique Bussereau, secrétaire des transports.

Aucun projet de suppression de service n'est envisagé à Briare. Plus qu'une restriction de la desserte.